

## FINI LES ERREURS DE TRI

Conformément au règlement de collecte, Grenoble Alpes Métropole ne collecte plus les bacs de tri avec des erreurs de tri.





Si votre poubelle est refusée c'est qu'il y a des erreurs de tri, comme la présence de :



fermés



Verre



Encombrants



Déchets électriques, électroniques...



Déchets verts



## POURQUOI?

- La présence de verre ou d'encombrants détériore les machines et blesse les agents (de collecte et du centre de tri).
- Les sacs poubelle fermés ne peuvent pas être triés et **dégradent le tri des autres.**





## QUE FAIRE?



- Retrier mon bac et le présenter à la prochaine collecte sans erreurs de tri.
- Quand cela est possible, sortir mon bac le matin de la collecte pour éviter les pollutions extérieures (déchets d'autres personnes).
- Me renseigner sur les consignes de tri de Grenoble Alpes Métropole.

RENSEIGNEMENTS

grenoblealpesmetropole.fr 0 800 500 027





éalisation : @ Cités Plume • Illustrations : Cités Plume et Nicolas Caruso - icom • Ne pas jeter sur la voie publique • Imprimé sur papier 100 % recyclé et avec des encres végétales • DCTD-COM • Fiyer refus de collecte • Juillet 202.